

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 10 juin 2025 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Lot 6 590 889, rue Annie

Objet de la demande de dérogation mineure 2025-0017 :

La demande de dérogation mineure 2025-0017 visant à :

- Permettre la construction d'une résidence comprenant un garage attenant ou intégré avec des portes de garage de 4,26 mètres de hauteur, ce qui est davantage que le maximum prévu au règlement qui est de 3 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce lundi 5 mai 2025.

(signé)

Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière